



Thème C

Merci de retourner au plus vite, dès la fin de votre congrès académique, vos amendements par mail à theme_c@sympa.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes** (les numéros et le texte initial)
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le -e (comme dans le texte initial).
- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3^{ème} colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à la place des LIL.** Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « LIL- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique.**

Rapporteurs/Rapportrices : Sophie Vénétitay, Ludivine Debaq, Magali Espinasse, Cédric Gerland, Marie-Laure Guégan-Balliner, Hervé Le Fiblec, Sébastien Salmon, Cyril Verlingue

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C - Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale	LIL -
002		LIL -
003	Introduction	LIL -
004	En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatisation ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.	LIL - remplacer : L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire Des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire, contribuent à légitimer les idées d'extrême droite.
005	Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.	LIL- ajouter et remplacer : Les politiques néolibérales menées (également au niveau européen) nourrissent une forme de désespoir social, qui s'exprime notamment par une forte abstention. puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et Celui-ci est instrumentalisé par le Rassemblement National, et le gouvernement joue... Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer L'extrême droite en profite pour continuer à s'affirmer au niveau national comme une force politique... anti-républicaine. L'extrême droite vient aussi à l'assaut de l'école et des personnels : le climat est décidément très lourd pour les personnels : leurs missions et leur conditions de travail sont déjà dégradées depuis des années par des politiques publiques qui affaiblissent le service public d'éducation. À ces politiques structurelles, il faut désormais ajouter une offensive idéologique lancée par l'extrême-droite et soutenue par les milieux les plus conservateurs. En effet, des collègues sont attaqués dans le cadre de leurs missions pédagogiques par l'association parents vigilants, émanation du parti d'extrême droite Reconquête, qui est allé jusqu'à organiser un pseudo colloque au Sénat. Plusieurs organisations, à l'initiative du Snes et de la FSU, ont dénoncé l'accueil de ce "réseau" sous les ors de la République, dans un silence assourdissant et insupportable du ministère, face à des procédures d'intimidation, des messages haineux et des incitations à la violence. Plus généralement, l'extrême-droite fait désormais de l'Ecole

		<p><i>publique, laïque et émancipatrice, et des personnels qui la servent, une cible. Une stratégie cohérente est mise en œuvre, consistant d'abord à s'en prendre à certain-es collègues qui ne font que leur travail, puis à médiatiser les attaques pour enfin générer et généraliser, si possible, la crainte par l'intimidation.</i></p> <p><i>Avec la FSU, et dans un cadre intersyndical, le travail collectif contre l'extrême-droite et les interpellations en direction du Ministère de l'Education Nationale doivent être poursuivis. Il faut bien sûr, dans ce cadre, continuer à exiger une circulaire qui donnerait un cadre précis et opérationnel aussi bien sur les plans droits et protection des personnels que sur celui de la défense des projets et mise en œuvre des programmes attaqués par l'extrême-droite.</i></p> <p><i>Parallèlement, il est important de faire savoir à la profession que le Snes-FSU dispose d'une structuration nationale qui mutualise l'expertise des différents secteurs et qui permet in fine aux S3 d'être en capacité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- d'apporter aux collègues, victimes de pressions, le soutien, la protection et la mise en œuvre de leurs droits</i> <i>- d'interpeller l'employeur public quant à la mise en œuvre de ses obligations.</i>
006	<p>Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.</p>	<p>LIL - remplacer : Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.</p> <p><i>En conduisant des politiques de droite, une partie de la gauche a provoqué une perte de repères chez des électeurs qui désormais lui font défaut alors qu'elle était majoritaire. Cette trahison de ses engagements alimente les divisions internes. La menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir pose l'urgence de créer une alternative politique portée par les forces de gauche, sur la base d'un projet commun sans compromis avec les forces néolibérales.</i></p>
007	<p>Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es.</p>	<p>LIL - ajouter après "les salarié.es" : <i>Le SNES et la FSU doivent aussi anticiper et préparer des mouvements d'actions massifs, dont la grève, avec l'objectif d'obtenir une réelle revalorisation salariale pour les personnels et une prise en compte des revendications pour améliorer le système éducatif.</i></p>

		<i>Le SNES et la FSU doivent impliquer au maximum les collègues syndiqués et les autres sur un mouvement long avec des caisses de grève.</i>
008	Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession.	LIL - remplacer : Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession. <i>La large assise du SNES dans la profession est un réel outil pour préparer les victoires et combats de demain.</i>
009	Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?	LIL - Supprimer : Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ? cf. fiche 3
010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	LIL -
011		LIL -
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	LIL -
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant-es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié-es dans les organisations syndicales.	LIL - remplacer : Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié-es dans les organisations syndicales. <i>Cette séquence a aussi renforcé le niveau de confiance élevé des salarié-es dans les organisations syndicales.</i> <i>Les mots d'ordre à propos des questions du coût de la vie et de la démocratie (dénoncer l'usage du 49.3 par la grève) sont un levier nécessaire pour massifier nos mobilisations et se donner les moyens de la victoire.</i>
014	Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié-es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.	LIL - ajouter : Mais <i>les travailleurs en lutte du secteur de l'énergie n'ont pas été suivis dans leur grève illimitée et le principe des journées de lutte "saute-moutons" s'est imposé.</i> Le gouvernement est <i>donc</i> passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique ... crise démocratique , <i>construire avec les salarié.es des luttes suffisamment massives et des grèves s'inscrivant dans la durée, notamment en renforçant les caisses de grève, face à des gouvernements qui se veulent inflexibles.</i>
015	Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?	LIL -- Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ? <i>L'unité doit être recherchée autant que faire se peut tout en respectant les différences propres à chaque syndicat et sans nuire à l'action ; sur des dossiers considérés comme prioritaires, des</i>

		<i>rencontres ponctuelles peuvent avoir lieu.</i>
016	Le SNES, avec la FSU, continue d'être moteur pour faire vivre son mandat d'unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d'un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.	LIL --ajouter après "transformation sociale" De nombreux obstacles sont à franchir d'une part parce que les fonctionnements sont différents (à la CGT, pas de courants de pensée, pas de fonctionnement en SN mais des unions locales et départementales ; syndicat de branche pour la CGT et de métier pour le Snes-FSU, par exemple) ; d'autre part parce que certains mandats sont différents : accès au statut, PPCR par exemple. Pour le Snes-FSU, il n'est pas question de dissolution au sein de la CGT, d'autant que les syndiqué.es sont attaché.es à la spécificité de leur syndicat dont l'expertise est liée à son fonctionnement et à sa connaissance pointue du terrain mais aussi à son champ de syndicalisation, uniquement sur le second degré. Il faut donc définir précisément ce que serait ce nouvel outil syndical qui devrait respecter les identités propres à chaque organisation et continuer à avancer sur des actions en commun pour plus d'efficacité dans nos luttes.
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	LIL Remplacer et ajouter : Quels sont les objets de Le travail en commun pourrait porter principalement sur la perspective de l'unification des mandats et des modalités d'action.
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	LIL - Remplacer : Comment poursuivre Le travail avec Solidaires doit être poursuivi, notamment sur la question des mandats et des modalités d'action.
019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	LIL -
020	Comment impliquer les militant-es et les syndiqué-es ?	LIL -Remplacer : Comment impliquer les militant-es et les syndiqué-es ? —Pour impliquer les militant.es et les syndiqué.es, il faut informer régulièrement, débattre, consulter et prendre en compte les avis des syndiqués et leur attachement aux spécificités du Snes-FSU, comme syndicat de métier (voir mandats des congrès précédents). Réactiver la mise en œuvre du mandat des États généraux du syndicalisme (congrès de Metz de la FSU) . Il faut réfléchir avec les syndiqués à la façon dont les obstacles pourraient être levés.
021	Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance	LIL -

	écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.	
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?	LIL - Remplacer et ajouter : Faut-il poursuivre La stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ? est intéressante mais doit gagner en visibilité si l'on veut que le temps passé par les militant.es ne soit pas inutile. Cela pose la question de l'articulation de la communication du Snes et de la FSU. cf. fiche 2
023		LIL -
024	Fiche 2 - L'avenir du SNES et de la FSU	LIL -
025	L'institution depuis 2023 d'une CAP 2 nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...	LIL -
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	LIL- Remplacer et ajouter : Comment Pour aller plus loin et pour plus d'efficacité, dans les académies où c'est possible, -? Pourrait-on, le SNES et le SNUEP pourraient par exemple construire participer à des secteurs ou travaux et éventuellement secteurs communs SNES-SNUEP, par exemple, BTS, orientation, résistance à l'apprentissage, GRETA, entrée dans le métier, mobilité, cartes de formation... sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national. ? Il faut travailler encore à du matériel commun pour diffusion dans les cités scolaires et enfin aller vers un rapprochement.
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent.es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant.es sont sollicité.es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant.es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élus du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.	LIL -
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la	LIL - Remplacer : les partenaires sociaux organisations syndicales

	Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1 ^{er} degré / 2 nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	LIL --
030		LIL -
031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	LIL -
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant-es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.	<p>LIL -</p> <p>Ajouter : Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant-es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique. Il faut aussi mieux valoriser les résultats ; en effet, pour redonner espoir aux collègues en l'action syndicale , il faut mieux mettre en évidence les petites (et grandes) victoires obtenues, dans la bataille de l'opinion et aussi par exemple sur les recours lors du mouvement, sur la protection individuelle des collègues, montrer que dans les établissements où des sections syndicales existent, les collègues sont mieux protégé.es et que le gouvernement ne rêve que de voir disparaître le syndicat majoritaire....qui est le seul frein à son action réactionnaire; cela pourrait faire l'objet d'articles réguliers sur les sites ... ou dans les publications.</p> <p>032 bis - Ajouter : L'affichage NAJ en septembre des collègues qui ont adhéré il y a moins d'un an pose problème et c'est un frein pour l'adhésion en 2e partie d'année scolaire. Il est donc important de poursuivre la réflexion sur l'adhésion de date à date ou sur des modalités permettant de lever ce frein.</p>
033	Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant-es dans le métier sont moins syndiqué-es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.	<p>LIL - Remplacer Les entrant-es dans le métier sont moins syndiqué-es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.</p> <p>Les entrants dans le métier se syndiquent moins. Nous devons reconstruire contribuer à nourrir une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée. Rien ne vaut les rencontres et la formation syndicale sur le terrain (voir fiche 10). Les HIS , les incitations à s'inscrire aux stages sont des outils à ne pas négliger.</p>
034	Comment s'adresser aux étudiant-es se destinant à nos métiers ?	LIL- Remplacer et ajouter : Comment s'adresser aux étudiant-es se destinant à nos métiers ? Les mandats du congrès de Paris doivent être

		<p><i>mis en oeuvre :” Le SNES-FSU doit développer sa visibilité auprès des jeunes et des entrants dans le métier. Plusieurs leviers pourront être utilisés : • distributions de matériel syndical lors des concours ; • une présence régulière et clairement identifiée sur les lieux de formation (INSPE) ; • une mise en relation systématique des stagiaires avec les S1 ; • des stages de formation syndicale à destination des stagiaires, des néo-titulaires et des S1 y compris par la visioconférence lorsque cela s’y prête ; • un travail spécifique sur les entrants dans le métier que seront les étudiants contractuels alternants : le SNES-FSU doit mettre à disposition des outils adaptés spécifiques à cette catégorie nouvelle ainsi qu’une cotisation attractive ; • des listes de diffusion en direction des candidats et futurs candidats aux concours sur la base des fiches contacts reçues lors des permanences dans les INSPE ; • le renforcement de la présence du SNES-FSU à l’INSPE doit aussi passer par le biais des formateurs syndiqués ou sympathisants au SNES-FSU (stages, communication spécifique, etc.) ; • des informations et stages ou réunions à destination des tuteurs afin que l’accueil par l’entrée syndicale soit plus systématique au sein des établissements ; • une présence accrue sur les réseaux sociaux ; • le développement d’outils à destination des AED en pré-professionnalisation. Ces outils doivent systématiquement intégrer une sensibilisation aux valeurs du syndicalisme et à celles portées par le SNES-FSU. Le SNES-FSU poursuit, avec la FSU, le travail commencé, en direction des étudiants engagés dans les formations aux métiers de l’enseignement et de l’Éducation. “</i></p>
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité-es : dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité-es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l’intérêt qu’il y a à rester syndiqué-e après le départ en retraite.	LIL -
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	LIL -
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l’investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	LIL - Remplacer : En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l’investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ? Les S1 souffrent souvent de manque de temps pour s’investir ; il faudrait peut-être favoriser un travail plus collectif au sein des établissements et , parfois, leur donner des outils clé en main via les sites, encourager les S1 à solliciter les S2 et S3.
038	Il n’est plus temps d’hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d’action, militant-es au plus près du terrain...	LIL -

039		LIL -
040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	LIL - Ajouter 040 bis (rappel de notre mandat du congrès de Rennes 2018, thème 4, §4) <i>« En Europe, le mouvement syndical ne parvient pas à contrer les politiques néo-libérales imposées par les institutions de l'UE et de la zone euro, prisonnières des traités de Maastricht et de Lisbonne que le SNES-FSU dénonce. La faiblesse des mobilisations impulsées par la CES sous forme d'euro-manifestations montre bien la difficulté à coordonner les luttes pour faire échec aux réformes structurelles contre les services publics, la protection sociale et les droits des travailleurs. La CES devrait a minima soutenir et aider à la coordination des mobilisations qui se font écho dans différents pays d'Europe pour en renforcer le poids. Dans le contexte actuel, le syndicalisme européen devrait jouer un rôle plus actif, dans lequel le SNES-FSU devra prendre toute sa part. »</i> <i>Il faut dresser le bilan de la CES après plus de 50 ans d'existence.</i>
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	LIL - Ajouter après "activités" : <i>notamment pour intensifier ou promouvoir les luttes, dans un contexte européen ayant fait le choix de politiques libérales. Ajoutons que dans un contexte d'austérité contraint par le retour en force du pacte de stabilité, le "dialogue social" érigé en principe par la CES (congrès de Berlin en mai 2023) risque de ne pas suffire à infléchir les règles européennes antisociales de la concurrence libre et non faussée.</i>
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	LIL -
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant-es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	LIL -
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	LIL - Ajouter : Quelles Les thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation, les salaires, la formation, la démocratisation, la liberté pédagogique, la scolarisation des filles, l'inclusion, l'apprentissage ... protégée par des statuts face aux pouvoirs confondant parfois éducation et propagande pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen

		comme mondial. ? Les menaces sur les services publics d'éducation sont une question majeure.
045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	LIL-
046	Comment développer la coopération syndicale ?	LIL -
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop peu connue des adhérent-es et militant-es.	LIL -Ajouter : Les échanges à l'international doivent enrichir nos analyses sur ce qui se passe en France et ouvrir, par la comparaison, des perspectives : par exemple, nos syndiqué.es seraient intéressé.es de comprendre le processus de privatisation en Suède et le mouvement de grève victorieux au Canada ou les ravages du "tout compétences" dans certains pays ; ces analyses détaillées ainsi que les projets qui bénéficient de ces fonds doivent davantage figurer dans nos publications ; c'est ainsi que nos syndiqué.es pourront comprendre leur contribution financière, via les cotisations, au secteur international.
048	Comment mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué-es ?	LIL -Ajouter : Comment Il faut mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué-es ? en mettant en lumière les luttes et préoccupations communes des métiers de l'enseignement dans les différents pays et en dénonçant les tentatives de mettre en œuvre des politiques éducatives dont on sait qu'elles ont déjà été tentées ailleurs avec des résultats peu probants, voire franchement néfastes.
049		LIL -
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	LIL -
051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	LIL - Remplacer et ajouter : Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles, avec toutes les conséquences détaillées dans les nombreux rapports du GIEC. Le Snés-FSU réaffirme ses mandats de Rennes modifiés ainsi :¹ il y a urgence à ce que les économies s'engagent dans la transition écologique. C'est un enjeu politique majeur qui doit se traduire par

des décisions concrètes. Cela suppose un investissement conséquent dans la recherche publique pour favoriser les innovations en se gardant du tout techno-solutionnisme mais aussi une réflexion sur les modes de vie, le travail et les besoins individuels et collectifs à satisfaire pour créer tous les emplois nécessaires.

La transition écologique ne sera possible que dans le cadre d'une remise en cause de l'ensemble du système capitaliste. Elle implique une autre manière de se déplacer, de produire, d'investir, de consommer,

de gérer les matières premières et les déchets ainsi que l'abandon de la mise en concurrence des territoires au profit d'une collaboration entre eux. C'est une nécessité et une opportunité pour un nouveau modèle de société. Dans l'Éducation Nationale, une campagne de transition écologique doit être mise en place : cantines scolaires privilégiant des produits issus de circuits courts, bio et proposant des menus végétariens, plan d'isolation des établissements, respect des normes HQE, recyclage des déchets...

Concernant les transports, il faut réfléchir et agir sur l'éloignement entre lieux de vie et lieu de travail, valoriser les transports en commun, notamment par la gratuité.

À l'inverse, il faut également exiger de la SNCF, entreprise publique, qu'elle assure sa mission de service public en maintenant les lignes secondaires qui irriguent notre territoire notamment rural. Le SNES-FSU doit continuer à s'opposer à la fermeture de lignes "non-rentables" et combattre toute forme de privatisation de l'entreprise publique SNCF.

La volonté affichée d'E. Macron de placer la France à l'avant-garde de la lutte contre le réchauffement climatique relève – dans ce contexte – de la communication. Elle ne se traduit pas dans la loi relative à la transition énergétique, qui manque d'ambition et de clarté dans sa mise en oeuvre, tandis que la recherche française reste sous-financée. La lutte à NDL a mené à l'abandon du projet d'aéroport, ce dont le SNES-FSU se félicite.

Aujourd'hui se pose la question de la forme d'exploitation des terres libérées. La solution trouvée devra favoriser la protection de l'environnement et garantir aux agriculteurs et exploitants sur le site d'y rester et soustraire à la spéculation et la l'agriculture intensive les terres acquises par l'État en promouvant un statut permettant l'exploitation des terres restant propriété de l'État.

Le SNES-FSU continuera de dénoncer les autres grands projets inutiles, en particulier quand ils font appel à des PPP.

Il réaffirme son exigence d'une sortie progressive du nucléaire conformément à ses mandats de Grenoble et Marseille et qu'un engagement immédiat soit pris dans ce sens. Il réaffirme également son opposition à toute tentative de recherches d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures non conventionnels sur le territoire national par quelque technique que ce soit. Il dénonce tout autant les politiques extractivistes à l'étranger aux conséquences néfastes (minerais rares, gaz de schistes...). Le SNES-FSU demande l'arrêt des projets d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure ou ailleurs et soutient les actions pacifistes contre ces projets.

Il demande que des investissements publics financent la recherche de solutions alternatives et viables au traitement des déchets nucléaires et le développement des énergies renouvelables. Les investissements doivent aussi concerner la rénovation et l'isolation des logements. Il demande que l'éducation à l'environnement soit favorisée (que les problématiques liées à l'environnement soient intégrées à des enseignements) et que la carte des formations professionnelles intègre de nouvelles formations axées sur l'éco-développement pour répondre à la rapidité des changements technologiques et à l'évolution des besoins sociaux et écologiques. La solidarité avec les populations déjà exposées aux conséquences des dérèglements climatiques doit être institutionnalisée et développée pour mettre en place des mesures d'adaptation et de prévention, en tenant compte de la situation des outremer particulièrement exposés aux risques naturels.

Au niveau international, le caractère non contraignant de l'Accord de Paris issu de la COP21, son calendrier et l'insuffisance des engagements nationaux ne sont pas à la hauteur des enjeux et de l'objectif affiché de 2 °C. L'annonce de la sortie des États-Unis de l'Accord de Paris, pourtant déjà insuffisamment contraignant, est très inquiétante. De même l'adoption du CETA, son application provisoire, et tous les accords ou projets d'accord du même type (TAFTA) contredisent largement la transition écologique en accroissant notamment l'industrialisation des systèmes agricoles.

Par ailleurs, 122 États réunis à l'ONU ont adopté le 7 juillet 2017 le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). Le SNES-FSU regrette que la France ait boycotté la négociation de ce traité et demande au gouvernement de le ratifier. Il demande dans l'immédiat le gel du programme de modernisation de son armement nucléaire.

052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus fortuné-es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.	LIL -
053	Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?	LIL --Ajouter : Quel Est vital l'enjeu de construire un autre modèle social et économique que celui du capitalisme, de définir d'autres indicateurs économiques que celui de la croissance du PIB, indicateur qui incite à la marchandisation de l'économie sans tenir compte de l'exploitation des ressources naturelles , au-delà du seul crédo rompant avec le credo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale. En outre, la crise climatique a des conséquences sur nos métiers, sur notre façon d'enseigner, de dialoguer avec les élèves, de par une éco-anxiété de plus en plus importante
054	En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.	LIL -
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	LIL -
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	LIL- Ajouter : Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale, Comment évaluer l'impact environnemental de ses pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique? Comment Nous pourrions mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations et notre fonctionnement . Il doit aussi prendre la mesure des conséquences des crises climatiques sur nos métiers, nos relations avec les élèves et répondre à l'éco-anxiété en trouvant des perspectives.
057		LIL -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	LIL -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et	LIL -

	permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	LIL- Ajouter : Quels Les outils d'action et de sensibilisation possibles à déployer au niveau local ne manquent pas : permanences VSS, militant.es spécifiquement formé.es à ce domaine, actions nationales type 8 mars et 25 novembre à décliner localement, partenariats avec des associations, collectifs et syndicats, partageant nos valeurs. C'est le temps militant qui doit surtout être trouvé pour mettre en œuvre toutes ces actions ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	LIL - Ajouter après "syndicat" : Un secteur femme existe au sein de la FSU, le SNES doit y poursuivre son investissement. Il continuera aussi ...
062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives.	LIL - Remplacer et ajouter : Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives. à toutes les échelles de son fonctionnement (permanences, secteurs, instances internes et représentatives, délégations...)
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	LIL - Ajouter : Le SNES-FSU doit pouvoir donner des outils, des indicateurs (répartition genrée des responsabilités, des tâches militantes, des délégations etc.) à chacun et chacune afin de permettre d'en tirer des pistes d'amélioration.
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliquées. Une enquête auprès des militant-es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	LIL - Ajouter : Au sein de la société, les femmes sont encore les plus souvent en charge des enfants ; notre organisation, même si elle le combat, doit le prendre en compte. Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Il faudrait davantage communiquer sur ces mesures auprès des militant.es et réfléchir à organiser un mode de garde voire des aménagements spécifiques pour les militantes et militants ayant charge de famille, pour leur permettre de participer aux stages, instances, congrès, actions, etc. Cette réflexion ne doit pas se réduire à la seule question de la garde d'enfants, elle doit porter également sur la question de la répartition des charges domestiques, actuellement au détriment des femmes et des militantes. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont

		difficilement appliqués . Ainsi pour exemple, les journées de stage, congrès, CAA ou CAN organisées par le SNES national doivent se tenir en dehors des mercredis. Les militant-es et les syndiqué-es ne doivent rencontrer aucune entrave à leur participation. Une enquête...
065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité.	<p>LIL - Ajouter après "d'actualité" :</p> <p><i>Le Snes-Fsu est pleinement engagé dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) à toutes les échelles de la société. Il peut être touché par ces violences et se doit, comme toute organisation, de protéger l'intégrité physique et psychique de ses militantes et militants dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions syndicales ainsi que de toute personne dès lors que les faits impliquent un militant ou une militante du Snes-Fsu.</i></p> <p><i>La mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier implique nécessairement de faire évoluer la cellule interne contre les VSS afin d'instruire pleinement le signalement : écoute, protection et accompagnement des victimes, gestion du contradictoire et actions de prévention, d'information et de formation.</i></p> <p><i>Cette cellule de recueil de la parole et d'instruction des faits de VSS doit être habilitée à proposer au SG ou BN des mesures de protection et de réparation pour le ou la victime mais également des sanctions pour faire cesser les violences. Cela sous-tend la définition d'une échelle de mesures et de sanctions en fonction des faits.</i></p> <p><i>Le Snes-Fsu doit être cohérent avec les principes qu'il défend au quotidien pour prévenir ces violences, protéger les victimes et mettre en place les mesures de réparation nécessaires.</i></p>
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	LIL -
067		LIL -
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au cœur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	LIL -
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	<p>LIL- Remplacer et ajouter : La crise démocratique <i>est le fait d'un usage de plus en plus autoritaire des institutions de la 5ème République (le 49.3 en est l'exemple paradigmatique)</i>; elle se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques <i>notamment parce que la gauche, lorsqu'elle était au pouvoir a souvent conduit des politiques de droite, faisant le choix de l'austérité et menant à la confusion des valeurs dans les esprits ;</i> tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. <i>par ailleurs, le débat public subit une polarisation organisée avec des lignes éditoriales parfois de plus en</i></p>

		<i>plus proches de l'extrême droite . L'évolution des médias, leur concentration aux mains des mêmes puissances financières impose une contre-information solide de la part des forces progressistes.</i>
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	LIL - Ajouter : Cette crise démocratiquepays démocratiques, notamment au sein de certains pays membres de l'Union européenne ; et le syndicalisme est une des forces qui a le pouvoir de se mobiliser et d'agir contre l'extrême droite .
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.	LIL -
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	LIL- Remplacer : Comment peut-il Il faut impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?
073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié-es, actifs, actives et retraité-es et de leurs intérêts.	LIL -
074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	LIL -
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...)?	LIL - Remplacer : Pour redonner du sens au débat public, quelles des évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées : (démocratie participative, usage du referendum...)? Même si la démocratie participative, le référendum, le mandat impératif, ne sont pas sans poser de problèmes , ils doivent faire l'objet d'une réflexion.
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent-es et usager-es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	LIL - Supprimer : Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent-es et usager-es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.
077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	LIL -
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	LIL -Ajouter : Comment Pour améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?, l'usage du référendum d'initiative populaire peut-être une piste.

		LIL
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyens.	LIL - Ajouter : La politique de sécurité publique, mise en œuvre par les gouvernements depuis la loi travail, encourage, quand elle ne les justifie pas, les violences policières.
080		LIL -
081	Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	LIL -
082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	LIL - Ajouter : Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, les discriminations liées à la confession, le sexisme, les LGBT+ phobies....
083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	LIL - Ajouter : Nos mandats de lutte....xénophobes, les discriminations liées à la confession, sexistes, contre les LGBTQI+ phobies.... sont toujours d'actualité doivent être approfondis sur deux questions.
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	LIL - Remplacer et ajouter : Comment Combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ? discriminatoires passe par la défense d'un système éducatif laïque, indépendant des dérives du pouvoir, et reposant sur les valeurs républicaines définies par la Constitution et les Droits de l'Homme. Les signalements d'actes et propos discriminatoires doivent donner lieu à des réactions immédiates de l'institution à tous les niveaux : le SNES-FSU doit outiller les S1 sur cette thématique pour que notamment les manifestations de racisme etc. soient suivies systématiquement de signalements au procureur. La lutte contre toutes les formes de discrimination doit passer par la formation des personnels en formation initiale et continue, par la protection des personnels et des AE lorsqu'ils et elles sont victimes de discrimination
085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	LIL- Ajouter : Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms et les étrangers ; pour que l'école soit un lieu d'intégration , il faut mettre en place des UP2A partout où c'est nécessaire et de manière transitoire , des dispositifs qui permettent de parfaire l'apprentissage de la langue et ensuite, des moyens dédiés, hors DGH qui permettent de mieux accompagner les élèves. Les équipes pluridisciplinaires, si elles étaient en nombre suffisant, devraient être sollicitées également.
086	Fin de vie	LIL -

087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	<p>LIL - Ajouter : <i>Le SNES-FSU réaffirme son attachement au droit à choisir sa fin de vie. La question de la fin de vie ne peut ni ne doit se résumer à une opposition entre soins palliatifs et aide active à mourir, et cette dernière doit aussi prendre en compte l'euthanasie.</i></p> <p><i>Le SNES FSU revendique un accompagnement de fin de vie librement choisi par les patient-es, comprenant l'accès aux soins palliatifs pour toutes les personnes qui le souhaitent, le respect des directives anticipées et des volontés exprimées, la légalisation d'une aide active à mourir pour les personnes atteintes d'une maladie grave et incurable qui, en conscience et librement, la demanderaient. Il importe qu'en France, chaque personne ait le droit et puisse réellement décider et faire respecter son libre choix de parcours de vie jusqu'au bout.</i></p>
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?	<p>LIL - Remplacer : Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?</p> <p><i>Celle-ci doit être strictement encadrée par la loi. Les patient.es, les proches et les professionnel.les doivent être accompagnés afin que la décision et sa mise en œuvre puissent se dérouler dans la sérénité et le respect de toutes et tous.</i></p>
089	Pour la paix et la justice dans le monde	LIL -
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	<p>LIL - Ajouter : <i>Notre internationalisme syndical nous engage à nous mobiliser, en toutes circonstances, en faveur de la paix, en soutien à tous les peuples agressés, opprimés, assassinés. Il nous engage à nous opposer à toutes les colonisations et impérialismes, à toutes les dominations qui ne doivent recevoir aucun soutien.</i></p>
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	<p>LIL - Remplacer La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.</p> <p><i>L'agression de la Russie contre l'Ukraine, que nous condamnons sans réserve depuis deux ans, a conduit à un conflit terrible qui perdure : des dizaines de milliers de morts et de blessés, d'importantes destructions, l'exode de millions d'Ukrainiens, le kidnapping de dizaines de milliers d'enfants. Les conséquences sociales, économiques et écologiques de cette guerre, comme des autres guerres en cours dans le monde, sont lourdes de souffrances et de menaces pour les populations des pays concernés et pour l'ensemble de la planète. La</i></p>

		<p><i>seule issue possible, c'est l'arrêt des combats et la construction d'une solution diplomatique et négociée dans le cadre des institutions internationales et dans le respect de la Charte des Nations unies. En Ukraine, comme partout dans le monde, il n'y a d'autres solutions que la paix !</i></p>
092	<p>À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.</p>	<p>LIL - Remplacer : À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.</p> <p><i>Nous condamnons les crimes de guerre commis le 7 octobre 2023 par des commandos terroristes du Hamas contre des civils israéliens, crimes qui ont coûté la vie à plus de 1200 personnes dont des centaines de femmes et d'enfants. Nous condamnons l'offensive militaire menée par l'État d'Israël contre la population palestinienne dans la Bande de Gaza, les massacres de civils (plus de 27 000 morts), les destructions massives des habitations et des infrastructures (1,7 million de personnes déplacées à l'intérieur du territoire) et le blocus du territoire palestinien qui entrave l'action humanitaire... Sans oublier la Cisjordanie, théâtre de violences croissantes de la part des colons israéliens et des forces armées israéliennes d'occupation depuis des années. Nous condamnons d'autant cette offensive militaire qu'elle pourrait conduire à un génocide, comme l'a clairement affirmé la cour internationale de justice le 26/01/2024.</i></p> <p><i>Le SNES apporte tout son soutien à la position et aux revendications exprimées par la FSU : tous les otages doivent être libérés, les massacres de civils palestiniens doivent cesser, et pour cela un cessez-le-feu doit être immédiatement proclamé, le blocus de Gaza levé et l'aide humanitaire assurée en toute sécurité.</i></p>
093	<p>Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?</p>	<p>LIL- Remplacer : -Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?</p> <p><i>Nous devons donc œuvrer sans relâche pour que la France et l'Europe</i></p>

		<i>agissent pour un cessez-le-feu immédiat et permanent, pour l'ouverture d'un processus de paix juste et durable en Israël et en Palestine, sur la base des résolutions de l'ONU . Le gouvernement français et l'Union européenne doivent appliquer des sanctions contre Israël jusqu'à ce que celui-ci applique les résolutions de l'ONU (fin de la coopération militaire et sécuritaire, suspension de l'accord UE/Israël, association aux poursuites engagées à la CIJ).</i>
094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.	LIL - Ajouter après "ONU" : <i>La paix, la coopération et l'amitié entre les peuples sont nécessaires pour faire face aux défis actuels, arrêter la course aux armements et mobiliser les ressources du monde entier pour la justice, la solidarité et la transition écologique. Le Snés-Fsu dénonce notamment la logique de réarmement qu'impose Macron pour appeler à une économie de guerre.</i>
095	Une autre politique pour les migrant-es	LIL -
096	À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant-es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadenasse et cela se traduit par des centaines de réfugié-es qui, contraint-es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	LIL -
097	Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant-es ?	LIL - Remplacer : Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant-es ? <i>Le SNES-FSU est favorable au droit à la circulation avec des voies légales et sécurisées de migrations, seule façon effective de démanteler les trafics d'êtres humains.</i> <i>Il est urgent de réorienter la politique migratoire européenne en conformité avec la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui énonce que «toute personne a le droit de circuler librement, de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, toute personne a le droit de quitter tout pays y compris le sien, et de revenir dans son pays».</i> <i>Qu'elle soit réfugiée, c'est-à-dire contrainte de solliciter une protection internationale, qu'elle soit demandeuse d'asile, qu'elle soit migrante pour aller chercher un travail, rejoindre sa famille ou à cause de catastrophes naturelles, chacune de ces personnes se déplace d'une manière plus ou moins contrainte et doit avoir le droit de choisir une autre vie et d'être protégée dans le respect de ses droits élémentaires.</i>

		<p><i>L'Union européenne, pressée au début par ses États-membres les plus réactionnaires a aujourd'hui une obsession largement partagée de «sécuriser» ses frontières par des murs physiques ou électroniques. Ces politiques ne servent à rien et ont un coût faramineux alors que tout manque dans l'aide humanitaire et dans les services administratifs d'accueil et d'orientation. Le SNES œuvrera à ce que les missions de Frontex soient réorientées vers le sauvetage et l'ouverture de voies légales sans conditions.</i></p> <p><i>Il faut agir pour un droit d'asile européen, débat que refusent les pays membres depuis 10 ans. Quelle que soit la nature des violences, il faut ouvrir la possibilité du droit d'asile, cela fait partie de l'ouverture de voies légales de migrations et c'est la seule solution pour lutter contre le trafic d'êtres humains et les passeurs mafieux. Il faut aussi une grande politique de régularisation immédiate de tous les sans-papiers, fondée sur le plein respect des droits : respect du renouvellement des titres de séjour (notamment en ce qui concerne les délais) , regroupement familial, droit au travail, droit à la santé, droit à l'éducation...</i></p>
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?	LIL - Supprimer : Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?
099	Numérique et Intelligence artificielle	LIL -
100	Le déploiement de l'IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s'impose. Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	LIL - Ajouter après "la vigilance s'impose". Quelles Des garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création <i>doivent être données</i> ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ? <i>dans un cadre législatif qui prendra en compte les effets sur l'enseignement et nos métiers.. Il importe également de donner les moyens aux établissements de définir, et d'informer les élèves, des droits et des devoirs de chacun à l'égard des productions intellectuelles.</i>
101		LIL -
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	LIL -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué-es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner	LIL -

	des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias). Il doit davantage s'appuyer sur les retours de terrain de ses S1 notamment pour renforcer son image de syndicat ancré dans le réel et rendre toujours plus crédible son message.	LIL -
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	LIL -
106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant-es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	LIL -
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	LIL - Ajouter : Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage L'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ? doit faire l'objet d'une enquête avec consultation des adhérents sur leur pertinence, éventuelle redondance, et fréquence.
108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	LIL -
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	LIL -
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué-es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	LIL -
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	LIL -
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	LIL -
113		LIL -
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	LIL -
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les militant-es du SNES-FSU. Formation de militant-es, formation des adhérent-es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant-es : tous les aspects de notre activité militante sont concernés.	LIL - Remplacer : recrutement des S1 émergence des S1

116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie militante. Ces militant-es en responsabilité sont essentiel-les au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.	LIL -
117	Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant-es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.	LIL - Supprimer : Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant-es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.
118	Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent-es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant-es, l'objectif est partagé.	LIL -
119	Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?	LIL -
120	Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.	LIL -Ajouter : Une réservation groupée (et annulable) du SNES national après inscription pourrait permettre de lever ce frein. Dans le cas où ceci ne serait pas possible, il faut que les Snes-FSU national revoit son forfait nuitée à la hausse, vu le contexte inflationniste.
121	Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?	LIL - Supprimer : Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?
122	La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.	LIL -
123		LIL -
124	Fiche 11 - Militer au SNES-FSU	LIL -
125	Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et en termes de décharges... Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.	LIL - Ajouter : Si militer au SNES peut être très joyeux, voire extrêmement joyeux, notamment à Lille,
126	Pratiques militantes, bien-être des militant-es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant-es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de fond.	LIL -

127	Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	LIL - Ajouter : Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. <i>Rompre l'isolement des S1 au sein des établissements peut passer par des réunions de bassin permettant une mise en commun d'informations pour des établissements ayant des problématiques similaires. Cela pourrait permettre une meilleure réactivité des actions locales dans la continuité des actions académiques et dans le cadre de nos mandats.</i>
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ?	LIL - Ajouter : Comment Pour réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ? , <i>il faut mutualiser les informations, former et recruter de nouveaux militant.es.</i>
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	LIL -
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	LIL -
131		LIL -

Vote du Texte

Pour : 69 – Contre : 2 – Abstention : 6 – NPPV : 3